

Vérification des appareils de levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005
Vérification générale périodique



Client

ENCHERES MAT
IMPASSE DE TOULOUSE
ZI DE TAVERNIE
31150 BRUGUIERES

Lieu d'intervention

ENCHÈRES MAT
BRUGIERES

Identification de l'équipement

Marque :	CATERPILLAR	Modèle :	303.5E
Type :		Année :	2 016
Marquage :			
N° Constructeur :	CAT3035EJRKY06264		
Porteur :			
Immat. / châssis :			
N° Client :	1696049		
CMU en daN :	1 480		
Compteur :	3538 hrs		

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui
Mise à disposition de la notice d'instructions : Oui
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Oui
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Oui
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition :
Carnet de maintenance mis à disposition : Oui
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves : Oui
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier.

Récapitulatif des observations

- 1 Jeu important au niveau de l'attache godet - Y remédier
- 2 Équipement électrique détérioré - Y remédier
- 3 Feux de travail avant absent - Y remédier
- 4 Déformation du châssis - Y remédier
- 5 Absence d'accoudoir - Y remédier

Représentant client :

Vérificateur : Corian LEHOUX